



MAIRIE DE NANTERRE

7.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES POUR LA VILLE

I. Champs d'intervention

Association créée depuis le

Siège social

Quartiers : Parc Sud ; Parc Nord ; Plateau ; Mont Valérien ; Champs Pierreux ;

les Groues ; Université ; République ; Chemin de l'Île ; Petit Nanterre ;

Vieux Pont ; Centre ; Toute ville

II. Locaux

L'association dispose-t-elle de locaux sur la ville : oui non

L'association dispose-t-elle de locaux non mis à disposition par la ville, si oui

Précisez par qui ? Propriétaire, bailleur,

Et de combien de m² :

L'association paye-t-elle un loyer oui non

Si oui de combien ?

L'association paye-t-elle des charges oui non

Si oui de combien ?

III. Moyens financiers

Budget total annuel de l'association : €

Le compte résultat de l'année N-1 : N-2 : €

Si oui combien ; Excédent : € Déficit : €

Le budget prévisionnel 2023 de l'association :

Fond de roulement, réserves, trésorerie de l'association :

Difficultés financières ; précisez

.....

IV. Moyens humains

Nombre de salariés :(Nombre de Nanterriens obligatoire) :

Nombre de bénévoles :(Nombre de Nanterriens obligatoire) :

Nombre de bénéficiaires :(Nombre de Nanterriens obligatoire)

Nombre d'adhérents dans l'association :(Nombre de Nanterriens obligatoire)

Nombre d'emplois co financés :

Type d'emploi (Contrat d'avenir, CUI, CIE, Adulte Relais ; Emploi-tremplin, coordinateurs numériques...)

.....
.....
.....

V. Demande de financement (précisez le montant)

Subvention ordinaires 2024 demandé €

Facultatif ; autres types de financements Ville :

FIA : €

Contrat de Ville €

Conseil départemental €